

SERVICE ECONOMIQUE

Vos Réf : 2022-112
Nos Réf. : 2022/SC/22.02.09
Affaire suivie par Stéphane CADEAU
Tél : 02.38.62.99.93 / scadeau@cma-cvl.fr
Objet : Projet de modification du PLU

Mme la Présidente
Communauté de Communes des Terres du Val
de Loire
32 rue du général de Gaulle
45130 MEUNG SUR LOIRE

Orléans, le 14 février 2022,

Madame la Présidente,

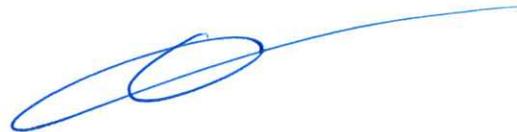
Vous souhaitez procéder à la modification du PLU de Huisseau sur Mauves pour permettre la construction de nouveaux logements.

Je souhaite tout d'abord porter à votre connaissance la présence de 35 artisans immatriculés sur Huisseau sur Mauves. La création de nouveaux logements et l'arrivée de nouveaux clients permettront de conforter l'activité notamment du boulanger-pâtissier, du charcutier et du salon de coiffure.

Le projet de règlement prévoit, dans la zone 1AU, l'interdiction des activités secondaires et tertiaires. J'attire votre attention sur le fait qu'un nombre croissants d'entrepreneurs s'immatriculent à leurs domiciles. En conséquence, en l'absence de gêne du voisinage (livraisons, venue de clients), il me paraît important d'autoriser ces nouveaux chefs d'entreprise à démarrer leur entreprise chez eux.

J'émet donc un avis favorable à la modification du PLU de Huisseau sur Mauves et compte sur vous pour ne pas bloquer les futurs entrepreneurs.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma haute considération.



Stéphane CADEAU,
Responsable d'Unité